

BIBLIOGRAPHIE

PRÉCIS D'ANALYSE MICROBIOLOGIQUE DES EAUX

par le D^r Gabriel Roux.

L'étude des microbes pathogènes, entreprise depuis un petit nombre d'années, a produit des résultats considérables dont la découverte a complètement transformé la théorie et la pratique médicales. La connaissance du rôle important joué par ces végétaux microscopiques dans l'étiologie d'un grand nombre de maladies a conduit à la recherche des moyens permettant de protéger l'organisme humain contre leurs redoutables atteintes, et créé ainsi un nouveau chapitre dans la science de l'hygiène privée et publique.

La thérapeutique antiseptique, l'asepsie opératoire, la désinfection des locaux, vêtements, linges, etc., se rattachent peut-être plus en principe à la médecine qu'à l'hygiène, puisque ces méthodes et ces procédés s'attaquent aux microbes sur le terrain même où ceux-ci ont déjà exercé, ou menacent d'exercer leur action pathogène.

Il n'en est pas de même de l'analyse microbiologique des eaux, méthode purement préventive et prophylactique, relevant exclusivement de l'hygiène. On sait qu'un bon nombre de microbes pénètrent dans le corps humain par les eaux de boisson ; le choix d'une eau potable dépourvue de microbes pathogènes doit donc être une des grandes préoccupations hygiéniques des particuliers aussi bien que des pouvoirs publics, la poursuite rigoureuse de ce desideratum pouvant amener la disparition complète ou presque complète de certaines maladies des plus graves.

Or, jusqu'à ces derniers temps, les nombreux travaux faits dans cette direction, tant à l'étranger qu'en France, étaient restés disséminés dans des publications spéciales et ne portaient pour la plupart que sur des points particuliers. Il était nécessaire d'en colliger, d'en classer et d'en discuter les résultats dans un manuel pratique, résumant l'état actuel de la science sur ce sujet et indiquant les meilleures méthodes à suivre pour déterminer dans une eau la présence, la proportion et la nature des microbes qu'elle peut contenir.

C'est ce que vient de faire notre président de l'année dernière, M. le Dr Gabriel Roux, directeur du bureau de l'hygiène de la ville de Lyon et chef des travaux de clinique médicale à la Faculté de médecine, en publiant son *Précis d'analyse microbiologique des eaux*. Bien préparé à ce travail par sa pratique déjà longue de la technique bactériologique et surtout par les remarquables études qu'il a faites sur les eaux du Rhône et de la Saône, M. le Dr G. Roux a montré dans ce petit livre, outre sa compétence dont la réputation n'était plus à faire, une sagacité et un esprit scientifique de premier ordre, auxquels, dans une lettre-préface, rend hommage M. le professeur Arloing, bon juge, s'il en fût, en pareille matière.

Voici, en effet, en quels termes l'éminent professeur résume ses appréciations sur le livre de notre sympathique collègue : « Je n'hésite pas à déclarer que ce volume est une œuvre savante, sortie de la plume d'un expérimentateur éprouvé, et qu'il sera consulté avec profit par toutes les personnes qui voudront faire des analyses ou se mettre au courant de la question. »

Nous ne saurions rien ajouter à un tel éloge, et nous ne pouvons entrer ici dans le détail des sujets traités aux cours de l'ouvrage. Disons seulement que la botanique s'y présente à chaque page et sous tous ses aspects : ici c'est la géographie botanique, à propos de l'origine atmosphérique ou tellurique des microbes des eaux ; plus loin, c'est la physiologie, à l'occasion de leur nutrition, de leur végétation aérobie ou anaérobie, des milieux de culture naturels ou artificiels, liquides ou solides, et des réactions réciproques qui peuvent se manifester entre ces milieux et les microbes qui s'y développent ; ailleurs, c'est la morphologie, la phytographie et la taxinomie, lorsque l'auteur discute les difficultés que présente la classification naturelle et même la classification artificielle des espèces microbiennes des eaux, et que, les passant toutes en revue, il énumère leurs principaux caractères ; enfin, en lisant la description minutieuse des colonies développées sur plaques de gélatine, n'en vient-on pas à penser qu'il s'agit là d'une sorte de branche nouvelle de la botanique horticole ?

En résumé, ce livre d'hygiène est aussi et surtout un livre de botanique ; son auteur est un médecin, un pathologiste et un hygiéniste distingué, mais il est aussi botaniste. C'est ce qui nous procure la satisfaction de voir en maints endroits les questions de bactériologie traitées

par lui avec la saine méthode et l'esprit judicieux que l'on acquiert dans la pratique des sciences naturelles. On ne pourrait pas, malheureusement, en dire autant de tous les livres et mémoires publiés sur les microbes.

D^r G. B.

SÉANCE DU 16 MAI 1892

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France ; XXXVIII ; Session extraordinaire à Collioure. — Journal de la Société nationale d'Horticulture de France ; XIV, 3. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; VI, 9. — Revue bryologique, dirigée par M. Husnot ; XIX, 2. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France ; I, 1 à 4 ; II, 1. — Annales de la Société royale malacologique de Belgique ; XXV ; Bulletin de la Société Impériale des naturalistes de Moscou ; 1891. 2. 3. — Mémoires de la Société des Naturalistes de Kiev ; X, 4 ; XI, 2. — Archives du Musée Teyler, Haarlem ; III, 7. — Notarisia ; VII, 30. — Nuova Notarisia ; 5 avril 1892.

ADMISSIONS

M. Husson, pharmacien, à Saint-Etienne, 5, rue de la Loire, présenté par MM. Jaczynski et Vachon, est reçu membre titulaire de la Société.

A propos d'un article publié par M. Reynier, qui fait partie de notre correspondance, sur la nécessité d'une réforme de la nomenclature botanique, M. DEBAT dit qu'il est assez difficile de supprimer la nomenclature binaire et de n'employer que la nomenclature uninominale pour désigner toutes les variétés des plantes. Supposons, dit-il, que l'on n'emploie qu'un seul nom pour désigner chacune des nombreuses variétés de roses. Quelle confusion tous ces noms ne mettront-ils pas dans l'esprit du botaniste ? Pour l'éviter, il faudra faire précéder le nom de la variété de celui de *rose* qui est celui du genre. On formera donc ainsi un nom binaire.

M. KIEFFER ajoute que la division en genres présente une grande facilité mnémonique ; de plus, le nom du genre placé avant celui de

l'espèce a pour but de faire connaître de suite les caractères saillants de la plante.

M. VIVIAND-MOREL fait observer que si la nomenclature binaire est quelquefois utile, elle a souvent pour conséquence de donner une fausse idée des plantes à cause de la différence très grande qui existe parfois entre les diverses espèces d'un même genre. En effet, le nom du genre placé le premier semble indiquer une certaine ressemblance d'aspect, entre toutes les plantes de la même division, ressemblance qui n'existe parfois que dans les organes les moins apparents. Pour éviter cette confusion, tout en conservant la nomenclature binaire, il est nécessaire de subdiviser certains genres qui comprennent des espèces fort différentes, et d'en former des sous-genres ne renfermant que des espèces réellement voisines, ainsi qu'on l'a déjà fait d'ailleurs dans beaucoup de genres linnéens fort étendus.

Malheureusement, ajoute M. SAINT-LAGER, la plus grande opposition à une réforme de la nomenclature vient des botanistes eux-mêmes qui n'ont pas encore pu se mettre d'accord à ce sujet.

M. VIVIAND-MOREL annonce à la Société qu'il a trouvé le *Lepidium Draba* très abondant au Mont-Cindre. Cette plante s'étend de plus en plus. On la rencontre maintenant sur toute la montagne.

M. N. ROUX fait à la Société le compte-rendu d'une excursion qu'il a faite au mois de juillet de l'année dernière, à Lus-la-Croix-Haute et à la forêt de Durbon.

SÉANCE DU 30 MAI 1892

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LAGER

La Société a reçu :

Journal de Botanique, dirigé par M. Morot, VI, 10. — Le Règne Végétal, II, 16. — Société d'histoire naturelle de Toulouse; Bulletin trimestriel, XXIV, 3, 4; XXV, 1 à 4. — Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône, 22. —